

NOTRE

VILLAGE

Depuis la parution du premier numéro du journal "FRASNE NOTRE VILLAGE", notre commune a connu des fortunes diverses, avec des moments de satisfaction comme l'inauguration du centre musical, mais hélas aussi avec d'autres plus difficiles.

Je veux bien sur parler de l'incendie de l'usine GENRE qui a eu comme première conséquence de conduire 35 personnes au chômage. Un tel évènement ne pouvait laisser indifférent le conseil municipal, et sa réaction fut rapide à la fois pour assurer dans un premier temps les droits des employés, et dans un second temps, étudier avec Messieurs CHAUVIN, les solutions possibles pour que cette entreprise puisse repartir sur le site de FRASNE.

Mais les délais d'expertise pour les assurances et le besoin pour les industriels d'un temps de réflexion pour établir des projets, n'ont pas permis d'apporter des réponses aussi rapidement que nous l'aurions voulu.

Le conseil a mis tout en oeuvre pour mobiliser tous les partenaires susceptibles d'aider un tel dossier. Aidés par la SEDD (société d'équipement du Doubs) les conseillers et moi-même avons fait l'inventaire de ce qu'une commune pouvait faire dans un tel cas, aidée aussi par le Conseil Général et le Conseil Régional.

Il est inutile de développer ici toutes les mesures envisagées, il suffit de savoir que l'ensemble du conseil est bien décidé à aller jusqu'au bout de ce dossier, et en particulier poursuivre les négociations engagées avec un investisseur étranger, qui nous a été présenté par MM. CHAUVIN.

Volonté aussi pour le Conseil d'aboutir dans d'autres projets liés avec le développement économique, ou ceux qui concernent l'amélioration des services, des réseaux ou encore de l'accueil.

La réflexion que nous engageons avec la SEDD sur le devenir de notre village, avec ses points forts, mais aussi avec un regard critique sur ce qui doit être amélioré, est déterminante pour le développement harmonieux de notre commune.

L'année écoulée a été marquée par la réalisation d'importants investissements que vous avez certainement appréciés:

- aménagement d'un parking vers la salle des fêtes
- les travaux de voirie au lotissement des Sapins
- le centre musical
- l'aménagement des WC publics et l'éclairage du jeu de pétanque
- le déplacement du monument aux Morts
- la restructuration du presbytère qui sera terminée dans quelques jours.
- des travaux dans les bâtiments communaux
- la création d'une salle des jeunes

...etc...

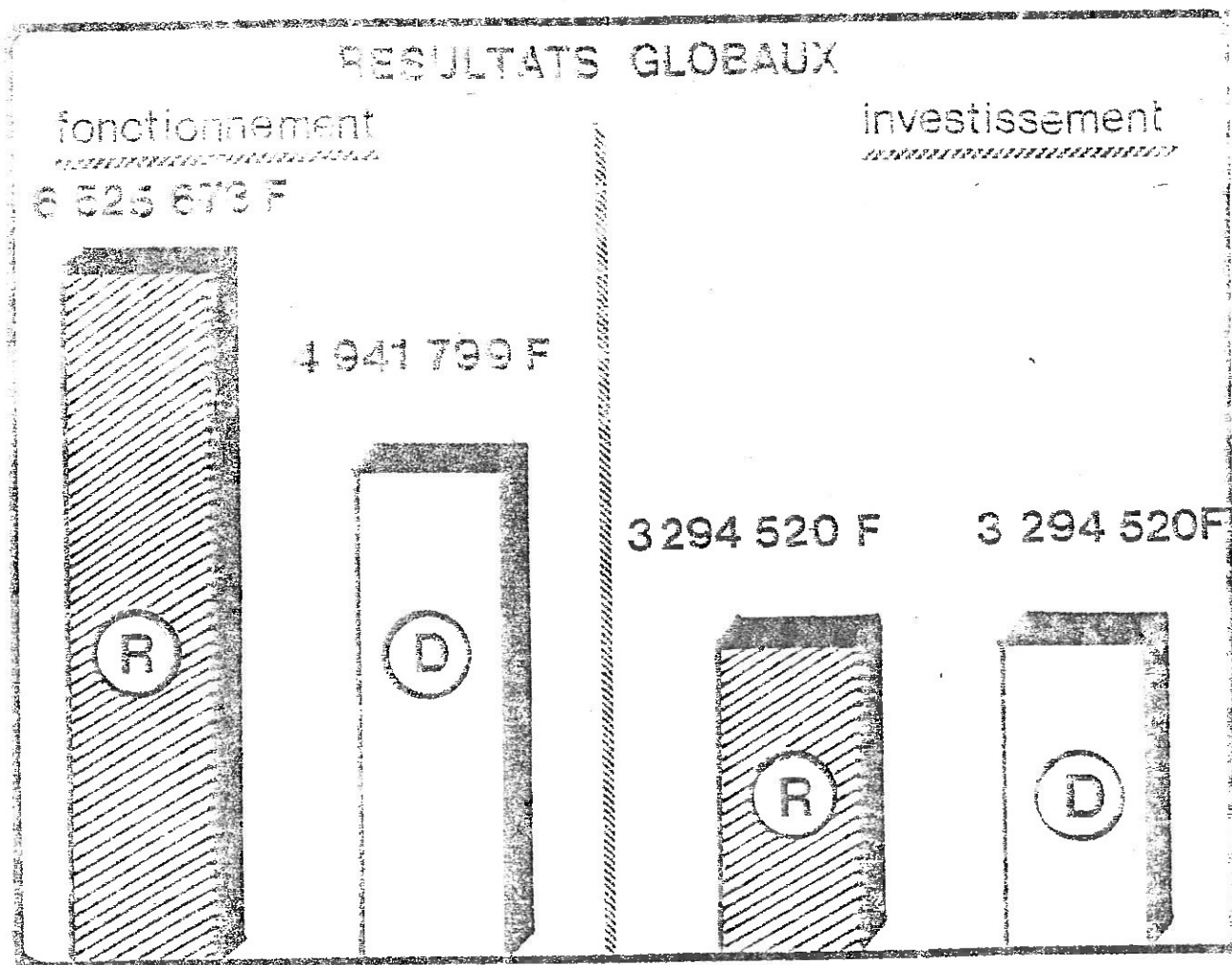
J'espère pouvoir vous confirmer dans le prochain numéro tous les espoirs que nous avons pour plusieurs dossiers et surtout ceux qui nous permettront de créer de nouveaux emplois.

Sachez que je reste à la disposition de tous, ainsi qu'à votre écoute.

Le Maire,

Lucien BOLE

LES COMPTES DE 1989



(R) = RECETTES

(D) = DEPENSES

+

SERVICE DES EAUX	
(R)	544 173 F
(D)	368 311 F

EXCEDENT GLOBAL = 1 549 601 F

QUELQUES CHIFFRES

coûts des travaux
hors taxes

CENTRE MUSICAL

locaux

234 777

instruments

32 000

WC PUBLICS

107 350 F

PARKING SALLE DES FETES

103 496

LOTISSEMENTS

des sapins: 234 762

le moulin : 262 950

MONUMENT

AUX MORTS

70 257 F

GROUPE SCOLAIRE

42 829 F

TRAVAUX EN FORET

117 160 F

ACQUISITIONS

matériels mobiliers

77 750 F

EQUIPEMENTS SPORTIFS

54 656 F

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

LE POINT SUR

la zone touristique

L'aménagement du plan d'eau de l'Etang Lucien , est soumis à une révision du P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) ainsi qu'à la constitution d'un dossier U.T.N (Unité Touristique Nouvelle) délai 18 mois minimum.

Ce délai paraissant trop long aux investisseurs Suisses intéressés par le projet d'aménagement , ils ont fait l'acquisition d'un plan d'eau en Suisse , ce qui leur a permis de démarrer la viabilisation du terrain et la construction de chalets. N'ayant pas encore l'accord pour la pratique du JET SKI , ils nous demandent un délai de 3 mois pour nous donner une réponse définitive .

Affaire à suivre .

les haras

1989 : les Haras de Franche-Comté envisagent la création d'une Unité de Monte sur notre secteur et sont intéressés par le site et la ferme de CESSAY.

l'éloignement , la nécessité de déneiger , la cohabitation avec les autres occupants de la ferme , le coût de l'installation , sont les problèmes qui font échouer le projet.

1990 : La Commune reprend contact avec Mademoiselle ALLIER , Directrice des Haras de Franche-Comté afin de connaître les nouveaux projets et se porte candidate pour la réalisation d'une construction neuve , en zone industrielle (avec la participation financière des Haras) .

Pour compléter le dossier la commission projette la visite d'une station de monte en Haute-Saône et un entretien avec les élus locaux .

implantation d'une caisserie

Projet en cours

Fabrication de caisses d'emballage pour bouteilles de vin.

Bois traité : PIN - 4500m³ /an .

ATOUPS pour Frasne : Prix et délais intéressants par l'acquisition de terrain en zone industrielle.

Communications routières et ferroviaires.

Début des travaux : prévu pour l'été 1990

Démarrage et fonctionnement : prévus pour l'automne 1990.

Capacité d'emploi : 3 à 5 personnes.

l'espace d'accueil

La dernière réunion entre les Responsables du Centre d'accueil Représentants de la C.A.F, et Membres du Conseil Municipal, fut l'occasion de dresser un bilan qui s'avère positif.

- Gestion saine
- Etat des lieux très satisfaisant: après deux ans de fonctionnement, les locaux sont impeccables.
- Fréquentation : bonne moyenne.

Un constat : actuellement le centre reçoit des groupes, or, l'objectif initial était :

- l'Accueil des familles

D'où la décision de donner au centre une orientation Sociale plus marquée, en pratiquant des tarifs attractifs pour les familles d'une part, et en apportant quelques modifications au bâtiment d'autre part, à savoir : l'aménagement du 3ème Niveau et la création d'un petit logement pour le personnel.

Le Comité de gestion doit se réunir prochainement pour l'étude de ce projet, pour lequel le Conseil Régional a accordé une subvention, et la C.A.F pourrait éventuellement apporter une aide équivalente.

commerce artisanat

Depuis la parution de notre dernier bulletin, le commerce de FRASNE a connu quelques transformations que nous avons le plaisir de souligner :

- ★ Installation du SALON CLAUDINE dans des nouveaux locaux place de la GARE.
- ★ Ouverture du CRAQUELIN dans l'ancienne maison Laroue.
- ★ Installation d'un magasin pour la musique : DISCAMBIANCE dans l'ancien magasin CHAUBY

Nous adressons tous nos voeux de réussite à ces commerçants.

D'autres projets sont bien engagés avec en particulier:

- ★ la réouverture de l'HOTEL DE LA GARE avec l'excellent chef Gérard SAILLARD.
- ★ La construction d'un centre commercial UNICO à l'entrée de FRASNE.

Nos commerçants font des efforts. Toute la population se doit de les aider en fréquentant leurs magasins. Pour un village, la présence de nombreux commerçants et artisans conditionne l'avenir et les possibilités de développement.

CHEMINS RURAUX

Le Conseil municipal a décidé de conduire une opération sur trois ans de réfection des chemins ruraux . La DDA a établi un devis total de 636000F HT. La commune peut recevoir une subvention de 18,21% du montant HT.

Pour 1990 nous avons retenu : le chemin de Frainiau..... 136 000 F
le chemin de Mt Mondon 37 000 F
le chemin de trois portes... 100 000 F

soit un total toutes taxes de 293 000F

A déduire la TVA récupérable : 47 500 F et la subvention 44 500F . Ce qui fait un coût définitif pour la commune de 201 000F

Pour 1991 il est prévu de refaire : chemin de Mt Martin ... 97 000 F
chemin de Frainiau ... 40 800 F
chemin du Champ aux
chèvres 56 600 F

Soit un total TTC de 194 400 F ,ce qui donne après déduction de la TVA et de la subvention ,un coût définitif pour la commune de 133 300F

Pour 1992 ,nous pensons au chemin des pêcheurs , au chemin de Pouaille et à la création d'un chemin au bout de la parcelle de M. R. Marmier .

FORET

La commission des bois ,en liaison avec l'ONF a retenu pour 201 393 F de travaux dans les forêts communales ,avec des travaux sylvicoles dans certaines parcelles , la création d'une piste de débardage parcelle 22 et la création de places à bois le long de la route de Bonnevaux.

En effet le Conseil général du DOUBS a décidé de refaire en deux ans la totalité de la route de FRASNE à BONNEVAUX .D'importants crédits ont été votés pour cette opération ,qui prévoit du même coup ,la mise en souterrain de la ligne PTT.

La commission communale élargie s'est aussi réunie avec l'ONF pour évoquer différents points de la gestion de nos forêts. Une visite complète de la forêt communale sera programmée au printemps pour l'ensemble du conseil afin de constater les travaux à faire (fossés , accès aux parcelles non soumises ...)et suivre l'évolution des parcelles traitées en préparation et en amélioration .

Il faut malheureusement constater que notre forêt ,comme beaucoup d'autres dans la région , a souffert des différentes tempêtes de cet hiver . A ce jour on compte environ 2 000 M3 de chablis ,ce qui correspond à la moitié de notre possibilité de vente pour une année.

Inutile de préciser qu'il ne faut pas attendre un produit très élevé pour 1990 ,d'où des choix plus difficiles pour le budget.

SIVOM

COLLECTE DES ORDURES

A la mise en place de la collecte des ordures ménagères par l'entreprise TRT, vous avez assez bien respecté les consignes.

Malheureusement aujourd'hui nous constatons un certain relâchement. Nous nous devons de vous rappeler que les ordures ménagères sont:

- mises dans des sacs plastiques
ou des sacs de récupération solides

- déposées en bordure de route

Sur une base moyenne hebdomadaire de 27 litres par Habitant seront collectés:

- les déchets ordinaires provenant de la préparation des aliments
- les déchets provenant du nettoyage normal des habitations
- les débris de vaisselle
- cendres froides - feuilles - chiffons - cartons pliés
- balayures et résidus divers.

NE SONT PAS COLLECTES

Les déblais, gravas, décombres et débris provenant des travaux publics et particuliers.

Ceux qui proviennent du bricolage familial peuvent être collectés à condition d'être des déchets incinérables et d'être conditionnés de la même façon que les déchets ménagers.

Le VERRE, qui lui doit être déposé dans les conteneurs à verre. Le produit de cette récupération allant à la Lutte contre le Cancer.

Pour les déchets provenant des établissements artisanaux, industriels ou commerciaux, le contrat prévoit 75 litres hebdomadaires. Au-delà de cette quantité, la société TRT proposera directement à l'établissement un contrat privé pour le ramassage de ses déchets incinérables.

**si vous ne respectez pas ces
consignes les ordures seront
laissées sur place.**

ETAT CIVIL 89

NAISSANCES

NOMS ET PRENOMS	DATES
ALPY Yvan Charles Henri à PONTARLIER	6 Mai
BARTHOD Arthur Bastien Michel "	28 Octobre
BILBOT Charlotte Maryse Marie Hélène "	22 Avril
COURDIER Adrien Clément "	15 Décembre
CRETIN Stéphanie Monique Gisèle à BESANCON	12 Juillet
DUCORDEAUX Anthony Michel Fernand à PONTARLIER	15 Mai
FALCOZ Florian Gérard à BESANCON	15 Novembre
FILIPPINI Marine Annie Yann à PONTARLIER	20 Juin
FLORENTZ Lois Eva "	11 Octobre
GRILLON Yohann "	2 Mai
JEANTET Romain Pierre Marie "	24 Décembre
MARMIER Auriane Diane Aude "	14 février
MARMIER Boris Christian Philippe "	12 Novembre
MARMIER Clémence Gabrielle Andrée "	1er Mai
MARMIER Laetitia Michèle Marie CHAMPAGNOLE	3 Mars
ORLANDO Laura Sabrina Conchita PONTARLIER	2 Octobre
PELLEGRINI Lisa Christine "	2 Mai
PERRET Geoffrey Michel René "	14 Mars
PIGHIN Elodie Raphaëlle Liliiane "	26 Août
PLISSONNIER Stève Charlie Jérémy "	20 Juillet
RENAUD Amélie "	9 Mars
SAULNIER Florina Marie Anne BESANCON	12 Mai
VANTHIER Emilie Sabrina Michelle PONTARLIER	2 Septembre
VIEILLE-GIRARDET Séverine Chantal Jacqueline	
à PONTARLIER	30 Octobre
VUILLAUME Frédéric Claude Bernard "	24 février

DECES

BERQUAND Hubert	à PONTARLIER	12 Décembre
BESANCON Marie ep. JACQUIN	à FRASNE	24 Novembre
BOUVERET Pierre	à PONTARLIER	29 Mai
BRENIER Charlotte ep. JACQUEMOT	à PONTARLIER	5 Juillet
CHAGROT Jean-Claude	à FRASNE	14 Juin
DESARMENIEN Yvonne ep. GUYON	à PONTARLIER	7 Juin
FAIVRE Gustave	à PONTARLIER	21 Février
GUYON André	à FRASNE	12 Novembre
LEPEULE Jean-Louis	à PONTARLIER	15 Septembre
LIEVAUX Jean	à FRASNE	21 mars
MORISOD Georges	à PONTARLIER	7 Septembre
PERRET Philippe	à FRASNE	8 Juillet
ROUX Marie ep. MAILLEFER	à BESANCON	19 Mai
VAUCHEZ Michel	à FRASNE	19 Avril
VERSTAEVEL Didier	à FRASNE	7 Février

MARIAGES CELEBRES A FRASNE

BEZ Jean Claude et BERNARD Nadine	19 août
BONNOT Daniel et PELLETIER Josiane	15 avril
FILIPPINI Franck et GARNIER Nicole	12 août
GUYON Daniel et COURVOISIER Christel	26 août
LERAY Christophe et DAMBRY Véronique	27 mai

MARIAGES CELEBRES HORS DE FRASNE

PELLETIER Christian et TAILLARD Catherine	23 septembre
BELLEVILLE Patrick et MURAGLIA Jacqueline	19 août
GAILLARD Pascal et VERNET Florence	22 juillet
MARMIER Roland et MIVELLE Dominique	29 avril

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

LE RECENSEMENT : UNE PHOTOGRAPHIE
DE LA POPULATION

LA REUSSITE DU RECENSEMENT DEPEND
DE VOUS

UNE IMAGE DU PRESENT POUR
PREPARER L'AVENIR

LE RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE

Pour la commune de FRASNE ,trois agents recenseurs ont été désignés. Il s'agit de Mesdames :

PAULIN Thérèse
LIEVAUX Lucienne
LAMBERT Evelyne

Pour préparer l'avenir, tout le monde compte.

GUIDE PRATIQUE

GUIDE PRATIQUE DES FORMALITES ADMINISTRATIVES

NAISSANCE à déclarer obligatoirement à la Mairie

- enregistrement des déclarations dans les 3 jours qui suivent la naissance
- reconnaissance d'un enfant naturel
- jugement d'adoption

MARIAGE

- constitution d'un dossier
- reprise de vie commune

Enregistrement d'un DECES, déclaration dans les 24 heures, à la Mairie, se munir du constat de décès délivré par un médecin.

COPIES et EXTRAITS d'ACTES d'ETAT CIVIL

acte de naissance : à la mairie du lieu de naissance
acte de mariage : à la mairie du lieu du mariage
acte de décès : à la mairie du lieu du décès

FICHES d'ETAT CIVIL

fiche individuelle d'état civil : il faut

- le livret de famille

ou

- un extrait d'acte de naissance

ou

- la carte d'identité en cours de validité

fiche familiale d'état civil, il faut le livret de famille

fiche d'état civil et de nationalité, il faut le livret de famille et la carte d'identité en cours de validité.

Le secrétariat de MAIRIE vous délivrera un double de votre LIVRET de FAMILLE, en cas de perte, vol ou destruction.

La MAIRIE délivre également :

- Les certificats de concubinage
- les autorisations de sortie du territoire pour les mineurs
- les dossiers pour obtention ou renouvellement de passeport

SERVICE NATIONAL

Les jeunes gens doivent se faire recenser dans le premier mois qui suit le trimestre au cours duquel ils atteignent 17 ANS.

renseignements à la Mairie pour :

- devancement et report d'appel
- dispense de service national

Le secrétariat de MAIRIE est à votre disposition, pour toutes informations concernant :

- les Habitations à Loyer Modéré
- la consultation du plan d'urbanisme (avant toutes acquisitions)
- les travaux d'amélioration de l'habitat
- l'obtention d'un permis de construire
- l'autorisation de travaux ne nécessitant pas la délivrance d'un permis de construire
- le permis de démolir

LA MAIRIE à votre service pour :

- les certificats d'hébergement des détenus
- la légalisation des signatures et des dossiers de retraite
- les photocopies certifiées conforme à l'original
- les demandes de renouvellement des cartes d'invalidité et des carnets de soins des Anciens Combattants

REVISION des LISTES ELECTORALES

N'oubliez pas de signaler au secrétariat de MAIRIE tous changements de domicile et toutes nouvelles inscriptions. Les corrections de listes sont ouvertes du 1er SEPTEMBRE au 31 DECEMBRE de chaque année.

GENDARMERIE

réduction des astreintes

AVANT

Vos gendarmes assuraient de jour comme de nuit:

- l'accueil de la population au bureau de la Brigade
- la réception des appels téléphoniques
- la surveillance du canton
- l'intervention en cas d'évènements imprévus grâce à une EXCEPTIONNELLE disponibilité.

- 5 jours d'astreinte de 24 heures à la caserne (obligation de rester à son domicile de jour et de nuit ,prêt à intervenir.)

Les Gendarmes ont exprimé le souhait de voir ces astreintes allégées. Le Ministre de la Défense a décidé de la réduction de moitié des astreintes.

APRES

La mise en place du système de réduction (vers octobre 90)

Vos Gendarmes assureront toujours:

- l'accueil de la population (bureaux ouverts de 8H à 12h et de 14H à 19h)
- la surveillance du canton
- la réception des appels téléphoniques de jour (de 7h à 19h)
- l'intervention en cas d'évènements imprévus de jour, alternativement la nuit par votre Brigade comme par le passé ou par une autre unité en alerte ou en service sur votre canton.

CE QUI CHANGERA

La réception des appels téléphoniques de nuit (de 19h à 7h) sera assurée par une centralisation à PONTARLIER ou à BESANCON.

Les interventions de nuit seront prises en charge par une patrouille d'astreinte en surveillance de nuit sur un secteur comprenant votre canton.

SYSTEME TRANSITOIRE (jusqu'en octobre 90)

Vos Gendarmes assurent:

- l'accueil de la population au bureau (8h à 12h et 14H à 19h) et en cas d'urgence en dehors de ces heures.
- la surveillance du canton
- la réception des appels téléphoniques
- l'intervention de jour sur les évènements imprévus et pour la nuit à tour de rôle avec les gendarmes de deux ou trois autres Brigades du secteur.

SERVICES

DE

GARDE

DOCTEURS		PHARMACIES	
CHESNEL	81 49 8114	FRASNE	81 49 81 50
HUMBEY	81 49 8457	LEVIER	81 49 5499
TARRIUS	84 51 31 38	GOUX	81 38 22 53
TARTARIN	81 89 80 52	COMMISSARIAT	81 39 15 46

INFIRMIERES à Frasne : 81 49 83 59

CABINET VETERINAIRE à Frasne : 81 49 81 48

DATES	DOCTEURS	PHARMACIES
4 mars	TARTARIN	FRASNE
11 mars	CHESNEL	GOUX
18 mars	TARRIUS	LEVIER
25 mars	HUMBEY	COMMISSARIAT
1 avril	TARTARIN	FRASNE
8 avril	CHESNEL	GOUX
15 avril	TARRIUS	COMMISSARIAT
16 avril	TARRIUS	COMMISSARIAT
22 avril	HUMBEY	LEVIER
29 avril	TARTARIN	FRASNE
1 mai	TARTARIN	FRASNE
6 mai	CHESNEL	GOUX
8 mai	TARRIUS	GOUX
13 mai	HUMBEY	COMMISSARIAT
20 mai	TARTARIN	LEVIER
24 mai	CHESNEL	LEVIER
27 mai	TARRIUS	COMMISSARIAT
3 juin	TARTARIN	LEVIER
4 juin	TARTARIN	LEVIER
10 juin	HUMBEY	FRASNE
17 juin	CHESNEL	GOUX
24 juin	TARRIUS	COMMISSARIAT
1 juillet	HUMBEY	LEVIER
8 juillet	TARTARIN	FRASNE
14 juillet	CHESNEL	COMMISSARIAT
15 juillet	CHESNEL	COMMISSARIAT
22 juillet	TARRIUS	FRASNE
29 juillet	HUMBEY	COMMISSARIAT

Attention : la garde des médecins débute le samedi à 16 H. et va jusqu'au lundi matin.

ABCDEF

L'Association du Bric-à-brac Culturel de Frasne (A.B.C.B.A.F.) profite du support publicitaire offert par le bulletin municipal pour faire connaître ses activités à l'essentiel des habitants de Frasne .

Après environ 8 mois d'existence , elles sont au nombre de trois . La présentation de ces activités vous donnera peut-être envie de participer à l'une d'elles ou de faire partager à d'autres votre passion. L'ABCDEF accepte toute suggestion pour la création ou l'organisation d'activités diverses, à condition d'avoir pour chacune d'elles un ou plusieurs responsables.

Une salle a été mise à la disposition de l'association par la commune ; elle est en cours d'aménagement par les membres de l'association et devrait, après quelques travaux , devenir un lieu d'activités multiples .

LE PING-PONG

La pratique de ce sport est souvent conditionnée par le problème de place. Une convention , signée par l'association , la commune et l'école primaire , met à la disposition de l'ABCDEF le gymnase du Groupe Xavier Marmier . Le Lundi de 18h à 20heures , le mercredi de 17h 30 à 19h 30 et le samedi de 16h à 19heures . A la mi-février , quelque quarante personnes (jeunes, adultes, débutants ou pongistes confirmés) avaient à leur disposition quatre tables .

LE CINEMA

L'A B C D E F, en étroite collaboration avec la commission Animation , et le Collège Emile Laroue (où ont lieu toutes les projections) , a choisi de créer l'évènement en diffusant du mois d'octobre à celui de mars des films 35mm , sur grand écran, quelques semaines après leur sortie nationale.

Quelque 500 personnes ont déjà pu savourer les ouvrages d'oeuvres cinématographiques, telles que :

- Les dieux sont tombés sur la tête (n°2)
- Cinéma Paradiso
- Indiana Jones

Le 24 février, environ 150 enfants des classes maternelles ont vu OLIVER ET COMPAGNIE pendant le temps scolaire .

Une seconde séance, programmée le même jour, a permis aux enfants de Frasne et des villages voisins de voir le dernier

film de Walt Disney.

Il a également été projeté en séance tout public HIVER 84 (ou l'histoire de l'Abbé Pierre) le mardi 27 février.

La dernière séance de cette saison est prévue le mardi 27 mars à 20 heures avec le film "L'OURS".

L'ABCDEF remercie tous les commerçants et particuliers qui se joignent à elle pour vous informer au mieux de la diffusion des films, soit en prêtant leur vitrine, soit en prenant à leurs frais l'impression des tracts. Encore merci.

A noter que ces films sont identiques à ceux diffusés dans les salles de cinéma, mais avec des prix modérés :

- tarif plein : 23 F (adultes), 13 F (jeunes nés après le 01/01/1973)
- tarif réduit pour les adhérents de l'ABCDEF (à compter 1er mars 1990) : 19F (adultes), 17F (jeunes)
- tarif scolaire : 15 F

THEATRE

Depuis quelques mois, 18 personnes se réunissent régulièrement pour répéter deux pièces qui seront jouées le 7 avril au Centre d'Animation :

* A propos de pattes, de T.J Sordon
l'auteur nous fait découvrir, en compagnie d'une vieille fille un peu "louftingue" et d'un professeur peu conciliant la vie d'un couple de petits bourgeois du début du siècle perturbée par la fuite dans l'appartement d'un animal communément appelé un mille-pattes. Nous vivons alors une suite de situations imprévisibles ponctuées par les interventions d'une bonne... pleine de bon sens.

Aucune recherche intellectuelle dans ce vaudeville de Sordon. La seule préoccupation de l'auteur et des acteurs est de faire rire.

* L'Olympique de Cafar vient de perdre 6 à 1 sur son terrain. Cette défaite entraîne un mécontentement des supporters qui réclament du changement. Que vont faire les dirigeants ? le match de la saison approche; l'Olympique de Cafar reçoit en effet le leader, le Sporting de Nahomme. Alors

PHOTO

Cette activité n'a pas encore démarré. Elle commencera certainement au mois de septembre. Une chambre noire est en cours d'installation et l'association possède déjà un agrandisseur. Si la photo (prise de vue, développement, reportage) vous intéresse, contactez M.Parriaux Daniel (tél. 81 49 82 53)

Montant des cotisations annuelles :

- adulte : 80 F
- jeune : 35 F

Ces cotisations couvrent l'assurance obligatoire pour une ou plusieurs activités.

VOTRE CENTRE DE SECOURS

L'EFFECTIF DU CS DE FRASNE

- un officier chef de corps
- deux médecins capitaines
- trois sergents
- un caporal-chef
- un caporal
- quatre premières classes
- quinze sapeurs

Plus quatre nouvelles recrues sorties tout dernièrement de l'Association des " JEUNES SAPEURS POMPIERS DE FRASNE " , à savoir:

- PIGHIN Raphaël
- PECCLET Jérôme
- IOTTI Sylvain
- LEPEULE Yannick

Félicitations à ces quatre jeunes qui ont déjà l'ambition de leurs aînés.

MATERIEL DU CS DE FRASNE

- un VSAB : voiture de secours aux asphyxiés et blessés
- un FPTL : fourgon pompe tonne léger hors chemin
- un FPT : fourgon pompe tonne
- un CTU : camionnette tout usage
- une MPR : moto pompe remorquable
- un GE : groupe électrogène financé pour moitié par le comité des fêtes et l'amicale des sapeurs pompiers. Et puis c'est officiel aujourd'hui, pour nos médecins un SCOOP DEFIBRILATEUR , obtenu grâce à l'intervention du Conseiller Général André CUINET , du Maire , du Président de la commission de sécurité et du corps des Sapeurs Pompiers.

INTERVENTIONS

Le Centre de secours de FRASNE a effectué 168 sorties pour l'année 1989.

- 76 avec le VSAB
- 20 pour feux de cheminées
- 17 pour incendies
- 53 sorties diverses
- 2 fausses alertes

FORMATION

Quatre pompiers ont participé en 1989 à un stage de Sergent au centre d'instruction de BAUME LES DAMES. A l'issue du stage trois ont été admis et ont reçu à l'occasion de la Sainte Barbe , leurs galons de sergent. Il est à souligner que pour la première fois , sur le Département , et même au-delà une femme est nommée Sergent . Une réussite qui rejaillit sur l'ensemble du corps.

Une formation BNS a lieu actuellement tous les vendredis soirs à laquelle participent 20 stagiaires. Ces cours sont dispensés par notre Sergent , monitrice national de secourisme.

A la suite du BNS une session " REANIMATION " sera organisée avec le concours des pompiers de PONTARLIER.

En cours d'année une formation de caporal sera donnée à BAUME LES DAMES à laquelle participeront des Pompiers de FRASNE.

" A J S P " ASSOCIATION JEUNES SAPEURS POMPIERS

Comme indiqué précédemment quatre jeunes ,à l'issue de leur formation ont été intégrés dans la corps des Sapeurs Pompiers . Bravo les jeunes et sachez que le chemin est encore long .

Faute d'or blanc les championnats de ski de fond qui devaient avoir lieu à BOIS D'AMONT ont été annulés ,tant pis et tant mieux , car nos jeunes seront plus affutés pour ces championnats reportés au 24 mars. Le déplacement pour 20 personnes coûtera à l'association la somme de 5190F entièrement financés par celle-ci.

Tous les samedis après-midi ces jeunes se retrouvent à la caserne pour apprendre le "métier" de pompier.

NOS INVESTISSEMENTS EN 1989

- congrès et sports	2644 F
- casernement	6591 F
- habillement	1468 F
- équipement VSAB	2023 F
- matériel divers.....	24546 F
	<hr/>
	37272 F

C'est grâce aux dons , aux calendriers, à nos manifestations (bal choucroute tournoi de foot ,ball-trap ...) que nous pouvons financer ces investissements. Pour sa part la commune a financé en 1989 des bouteilles ARI (appareil respiratoire isolant) ,des divisions mixtes ,des diffuseurs de lances ,pour une somme de 20000F.

Nous devons souligner la parfaite coopération entre le Corps et son Amicale, la commission de sécurité et notre "patron" Monsieur le Maire.

L'Amicale et la commune unissent leurs moyens financiers pour permettre aux hommes du feu d'intervenir efficacement et rapidement ,24h sur 24 ,7 jours sur 7 ,avec du matériel adapté aux circonstances.

Au cours de cette année ,l'Amicale investira dans des casques F1 (1000 F l'unité) ,panneaux de signalisation ,gilets fluoessents ,combinaisons.

Enfin et pour terminer ,sachez que si les pompiers font "la fête " c'est uniquement pour avoir tous les moyens financiers pour sauver les personnes et les biens.

Les POMPIERS DE FRASNE

MUSIQUE

BILAN D'ACTIVITES 89

Afin de maintenir la forme et d'étudier de nouveaux morceaux, les musiciens répètent chaque vendredi. Leurs prestations en public au calendrier 89 fut le suivant :

24 mars	: aubade pour l'élection du Maire
2 avril	: animation au repas des Anciens
15 avril	: plantation de l'arbre de La Liberté
3 mai	: présentation de l'école de musique et de la classe orchestre
8 mai	: défilé et cérémonie au monument aux morts
13 mai	: soirée musicale avec l'école de musique à Bouverans
14 mai	: participation à la Fête des Sapins à Levier
20 mai	: soirée avec l'école de musique à Bulle
28 mai	: animation à la Fête des Mères
10 juin	: défilé de la Fête des Ecoles à Pontarlier
10 juin	: soirée de l'école de musique à La Rivière
17 juin	: soirée musicale à Bonnevaux
23 juin	: Fête de la musique en collaboration avec la Chorale
25 juin	: défilé du festival de gymnastique à Pontarlier
27 juin	: soirée avec l'école de musique à Boujailles
30 juin	: participation à la fête de la musique à Levier
14 juillet	: concert des sans culottes , retraite aux flambeaux
16 juillet	: participation à la fête des bûcherons à Bians les Usiers
29 juillet	: soirée au bois du Forbonnet
5 août	: Fête des Myrtilles
27 août	: participation à la fête des noisettes à Mignovillard
11 novembre	: cérémonie au monument aux morts et défilé
19 novembre	: défilé et concert de la Sainte Cécile
23 décembre	: inauguration du centre musical

Pour le programme 1990 ,les sympathisants de la musique sont informés qu'un grand concert aura lieu prochainement au centre d'animation. Il est organisé conjointement avec l'Harmonie de Pontarlier .

Le 31 mars à la salle des fêtes aura lieu un souper dansant au profit de l'école de musique.

Cette école en plein essort compte maintenant cent cinq élèves en classe d'éveil , de solfège ou d'orchestre. Cette initiative pour l'implantation d'une bonne culture musicale dans nos communes rurale est en très bonne voie. Les musiciens espèrent que leurs efforts seront encouragés par tous ceux qui aiment la musique et qui souhaitent qu'elle prospère en assurant l'avenir de la société locale.

" LES AMIS DE LA MUSIQUE " remercient Monsieur le Maire et son Conseil municipal pour l'aide qu'ils viennent d'apporter en dotant la société et l'école de musique de nouveaux locaux ,inaugurés le 23 décembre.

FRASNE a désormais un véritable centre musical .

LES AMIS DE LA MUSIQUE

LACIM A FRASNE

qu'est-ce que lacim ?

LACIM (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde) est une association d'aide au Tiers Monde ,non gouvernementale et indépendante de toute idéologie politique ou religieuse. Elle se donne pour objectif de venir en aide aux pays les plus démunis, l'Inde ,mais aussi l'Afrique (Mali Niger ...) et l'Amérique du Sud .

comment agit-elle ?

Cette aide ,à échelle humaine et très personnalisée, se pratique sous forme de jumelages entre des "coins" de FRANCE et des "coins" du Tiers-Monde.

Chaque adhérent s'engage à effectuer un versement mensuel (minimum 10F) Grâce à des représentants locaux de LACIM qui connaissent bien les besoins, cet argent sera intégralement utilisé sur place pour le creusement de puits, l'achat de pompes, de bétail , d'outils, de matériel d'équipement scolaire, médical Chaque année des responsables de LACIM se rendent chez les "jumeaux" pour vérifier les différentes réalisations.

les jumeaux

Installée à Frasne depuis 1983 , cette association a pris un bon départ et, actuellement ,elle compte une centaine d'adhérents dont les versements viennent en aide à 3 jumeaux:

- 2 en Inde ,dans le sud-est du pays
- 1 au Mali (région de Gao) en association avec Dompierre.

si vous voulez nous rejoindre

N'hésitez pas car les besoins se font de plus en plus pressants , en particulier en Afrique.

Adressez-vous à Madame Michèle CUINET
3 rue du Stade
FRASNE

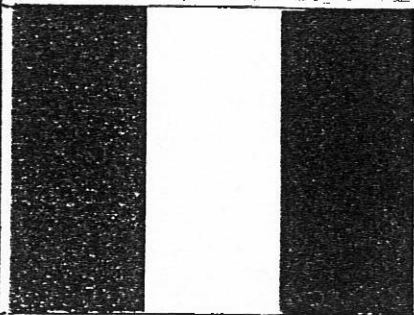
responsables d'associations

vous pouvez nous donner vos articles

PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE

30 / 05 / 90

23 - 24 JUIN 1990

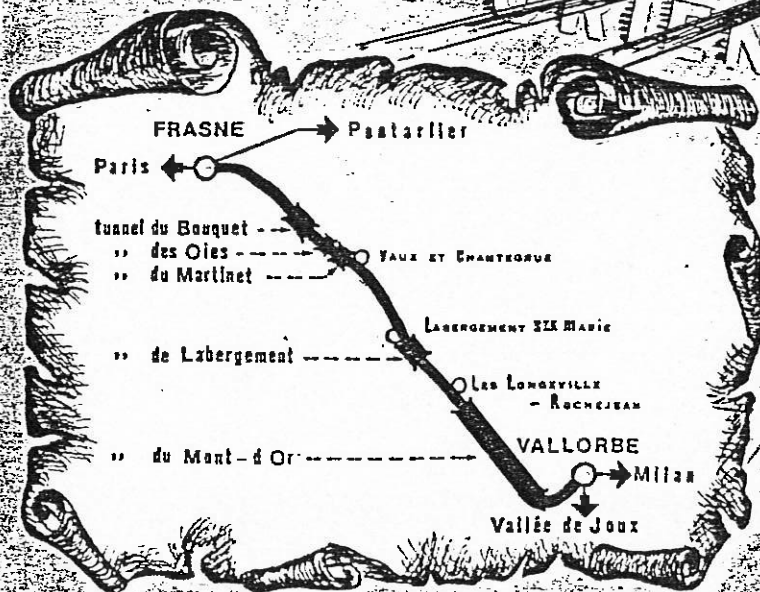
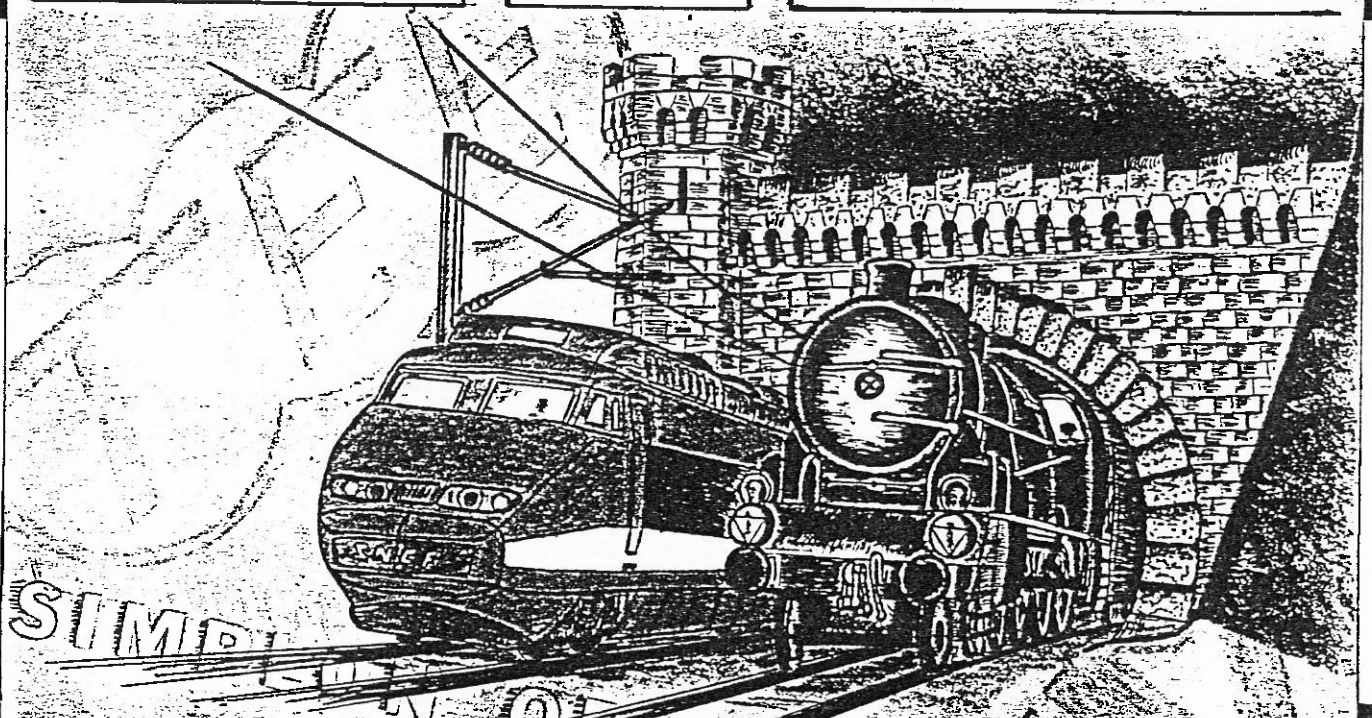


DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER FRANCO - SUISSE

FRASNE

MONT D'OR

VALLORBE



P.L.M. 1915 - J.S.,
 1938 - 1903
 S.N.C.F. 1990 C.F.F.

ORIENT EXPRESS

